

COMPTE RENDU D'UN DEBAT MAISON

INFORMATIONS SUR LE DEBAT MAISON

Lieu : foyer rural d'Arzacq-Arraziguet

Date : Vendredi 23 octobre 2020

Nombre de participants : 22

Organisateurs : Association « Amis de la Terre Nord Béarn »

Quel thème principal avez-vous abordé ?

3 QUESTIONS PROPOSEES POUR LE DEBAT D'ARZACQ

- 1. Quel est le modèle agricole dont nous rêvons ?**
 - . Comment produire demain ?
 - . Avec quelle relation à notre environnement ?
 - . Quelles contraintes et comment les contourner ?
- 2. Quel serait le mode d'alimentation idéal ?**
 - . À qui et comment acheter ?
 - . Quels freins et comment les lever ?
- 3. Comment le système alimentaire peut-il faire face aux crises ?**
 - . Notre système alimentaire actuel est-il vulnérable?
 - . Si oui: comment assurer notre sécurité alimentaire ?

A partir de ce thème, quels sujets ont émergé ? Quels constats ou diagnostics ont été exprimés sur ces sujets ?

Les participants se sont répartis en 3 groupes de 7/8 personnes et ont eu 1 heure pour répondre aux 3 questions proposées :

1. Quel est le modèle agricole dont nous rêvons ?

Comment produire demain ? Avec quelle relation à notre environnement ? Quelles contraintes et comment les contourner ?

Aujourd'hui il existe une grande variété d'agricultures, de la grosse exploitation industrielle hyper-spécialisée qui commercialise à l'international, à la micro-ferme hyper diversifiée, auto-suffisante, qui commercialise dans un rayon de 10 kilomètres.

Nous rêvons d'un modèle agricole qui soit constitué d'une grande diversité de fermes à taille humaine, c'est-à-dire avec un ratio surface exploitée / nombre d'actifs sur l'exploitation le plus faible possible. Coordonnées entre elles, ces fermes assureront la fonction nourricière de l'agriculture.

Nous souhaitons qu'il y ait plus d'agriculteurs, et qu'ils aient un revenu viable (décent) et vivable (dans des conditions de travail dignes). Tel que stipulé dans l'article 44 de la loi Egalim, le modèle agricole français doit être protégé des importations de denrées alimentaires qui ne sont pas conformes aux normes de production européennes, afin de veiller à une meilleure traçabilité des produits et à une meilleure qualité.

Ce modèle sera fondé sur l'entraide et le partage de compétences entre les acteurs, et sur des liens très forts entre producteurs et consommateurs.

Nous souhaitons que les pratiques agricoles se transforment progressivement mais sans tarder en pratiques qui régénèrent la vie dans les sols (agro-écologie) et qui permettent de stocker du carbone (plantation de haies, de forêts nourricières, agro-foresterie)

Il faudrait utiliser des outils/technologies qui n'aient pas d'effets négatifs sur l'environnement (sol et eau).

En bref, ce modèle agricole rêvé assurera un équilibre entre la nécessaire quantité produite, la qualité sanitaire des produits, une condition de vie digne des agriculteurs, le partage des compétences et le soin à la nature

Freins à la mise en place d'un tel modèle :

- l'humain est résistant au changement
- pas prêt à consacrer une part plus importante de son budget à l'alimentation (aujourd'hui 10%)

A partir de ce thème, quels sujets ont émergé ? Quels constats ou diagnostics ont été exprimés sur ces sujets ?

2. Quel serait le mode d'alimentation idéal ?

À qui et comment acheter ? Quels freins et comment les lever ?

Idéalement, il faudrait qu'un maximum de citoyens :

- consomment des aliments produits en France (pour soutenir l'agriculture française), encore mieux produits localement (pour diminuer le bilan carbone), en circuits-courts (marchés de producteurs, AMAP, supermarchés coopératifs, etc) pour réduire les intermédiaires, rémunérer les producteurs au juste prix et assurer une bonne traçabilité, des aliments produits de manière non industrielle, si possible bio.
- produisent une partie de leur alimentation (ceux qui ont accès à un lopin de terre)
- réduisent la quantité de viande dans leur régime alimentaire, et augmentent la quantité de légumineuses

Freins à la généralisation de ce mode d'alimentation :

- insuffisance de l'offre en produits locaux, ainsi qu'en céréales et légumineuses produites pour l'alimentation humaine.
- comment faire dans les zones très urbanisées (métropoles) ?
- consommateurs peu sensibilisés aux enjeux de l'agriculture
- difficulté de coordonner les différentes compétences, notamment la production et la commercialisation

3. Comment le système alimentaire peut-il faire face aux crises ?

Notre système alimentaire actuel est-il vulnérable ? Si oui : comment assurer notre sécurité alimentaire ?

Le système alimentaire actuel est vulnérable parce qu'il est dépendant de l'utilisation des ressources fossiles qui ne sont pas renouvelables et qui s'épuisent. La majorité des productions agricoles font l'objet d'exportations sur de longues distances, et sont commercialisées par la grande distribution en flux tendu. Les monocultures peuvent être très impactées par les aléas climatiques qui sont plus nombreux et plus intenses avec le changement climatique (inondations, sécheresses, tempêtes).

Pour assurer notre sécurité alimentaire, il est nécessaire d'anticiper en :

- investissant dans la recherche de solutions alternatives au pétrole
- relocalisant et diversifiant les productions agricoles (dans la limite du contexte pédo-climatique)
- valorisant le métier d'agriculteur de manière à avoir plus de main d'oeuvre (investir dans la formation en agro-écologie, apprendre aux néo-ruraux la culture du travail d'agriculteur)
- réapprenant à se nourrir d'aliments de saison et d'aliments préparés/cuisinés par le consommateur.

CONCLUSION

La réunion se termine sans que tout soit dit (ce qui a généré des frustrations chez certains participants) mais avec la satisfaction d'avoir tenu les objectifs de départ (partage équitable de la parole, bienveillance des échanges, respect du déroulement du débat). Plusieurs personnes ont répondu intéressées par notre proposition de création d'un groupe de réflexion et de travail autour du thème de la "résilience alimentaire locale".

Voulez-vous ajouter d'autres éléments (enregistrement, photos, vidéos...)

INTRODUCTION

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est en train d'élaborer un Plan Stratégique National (PSN) pour définir les interventions et les modalités de mise en œuvre à l'échelle nationale de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne pour la période 2021-2027. Dans ce contexte, il a souhaité que ce PSN fasse l'objet d'un débat national, organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Avec cette consultation lancée par le ministère, l'association « Amis de la Terre Nord Béarn » a organisé le vendredi 23 octobre au foyer rural d'Arzacq-Arraziguet une réunion publique pour permettre de débattre de la manière de « nourrir le Nord Béarn et ses paysans ».

Malgré le contexte sanitaire avec un couvre-feu qui allait entrer en vigueur le lendemain, il y avait 22 personnes (dont 5 organisateurs). Les syndicats FDSEA64 et Confédération Paysanne Béarn étaient représentés. Il y avait 10 participants qui travaillent dans le système alimentaire. Etaient également présents les maires d'Arzacq-Arraziguet et de Garlède-Mondebat.

Après une présentation du déroulé de la soirée, a été lu en guise d'introduction l'édito du lancement du débat national en mars 2020 par le ministre de l'agriculture de l'époque Didier Guillaume :

La Politique agricole commune (PAC) accompagne depuis bientôt soixante ans l'agriculture européenne. Les prix des produits alimentaires sont maîtrisés ; la part des achats de produits alimentaires et de boissons représente 15 % des dépenses des ménages en France. L'Union européenne et la France disposent de produits diversifiés et de qualité ; Appellations d'origine contrôlée, indications géographiques protégées, label rouge, agriculture biologique, sont les fers de lance de cette agriculture qui allie qualité et sécurité. Mais au-delà, l'agriculture et la forêt jouent un rôle essentiel en termes économique, social et bien-sûr d'occupation du territoire puisqu'elles couvrent 80 % de la surface du territoire.

L'autonomie alimentaire sur le continent européen a été rendue possible grâce à une transformation radicale des modes de production et de transformation agricole et alimentaire qui s'est accompagnée d'une intensification et d'une spécialisation des territoires destinées à répondre aux besoins des consommateurs. Cette transformation qui s'est réalisée sur plusieurs décennies, a fait l'objet d'un contrat entre la société et les agriculteurs. Les agriculteurs se sont adaptés pour répondre aux attentes du consommateur citoyen. Aujourd'hui le contexte a changé. La pression accrue sur les ressources naturelles comme l'eau, les sols, les hydrocarbures ou la biodiversité, qui compromet à terme, la pérennité de notre agriculture européenne, le changement climatique, les crises sanitaires ou encore la prise en compte du bien-être animal sont autant de problématiques qui nécessitent de repenser l'agriculture, et donc les politiques qui l'accompagnent. Comme tous les sept ans, la Commission européenne a proposé de nouvelles règles pour la PAC pour les années à venir 2021-2027. Elle fixe trois objectifs principaux : le développement d'un secteur compétitif, résilient et diversifié, garantissant la sécurité alimentaire, le renforcement de l'action pour le climat et la protection de l'environnement, et la consolidation du tissu socio-économique des zones rurales

Si les propositions de la Commission européenne définissent assez précisément les instruments mobilisables pour servir ces objectifs, cette dernière demande aux Etats membres de réaliser un plan stratégique national, qui doit décrire les priorités de chaque pays pour son agriculture

et ses forêts, et choisir les dispositifs d'aide qu'il mettra en place sur son territoire, ainsi que les financements alloués. Ces choix doivent faire l'objet d'une concertation avec les organisations professionnelles, les salariés du secteur et les organisations non gouvernementales, associations de protection de l'environnement et associations de consommateurs, ainsi que les réseaux d'acteurs actifs dans les territoires.

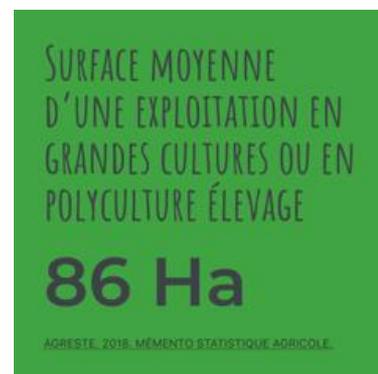
Soucieux que la nouvelle PAC réponde au mieux aux besoins des acteurs des secteurs agricole, alimentaire et forestier, mais plus largement de toute la société française, j'ai saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a décidé d'organiser un débat public.

S'en est suivie une présentation des principaux chiffres du système alimentaire français et des enjeux / défis de l'agriculture et de l'alimentation en général dans le monde. Ci-dessous le document qui a été projeté et commenté en introduction du débat :

Chiffres clés de l'agriculture française :



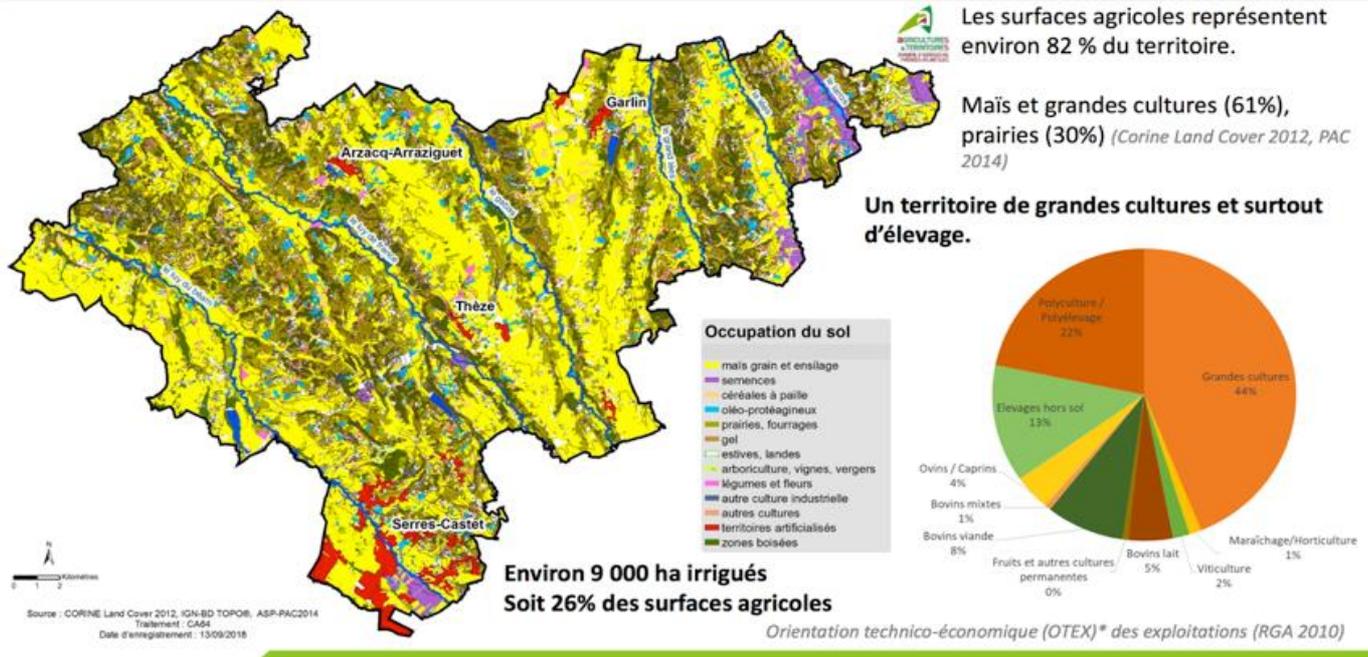
2 millions de fermes dans les années 50



Agriculture et alimentation dans le Nord Béarn :

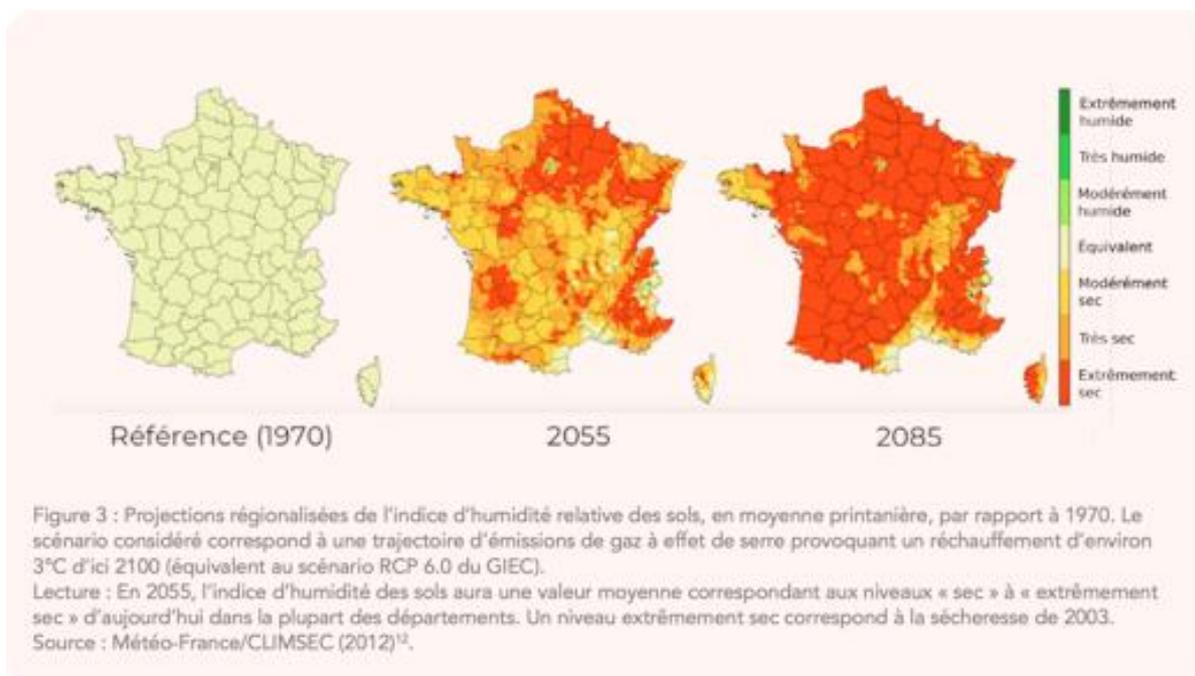
Source : Chambre d'Agriculture, Communauté de communes des Luys en Béarn

Un des territoires les plus agricoles du Béarn

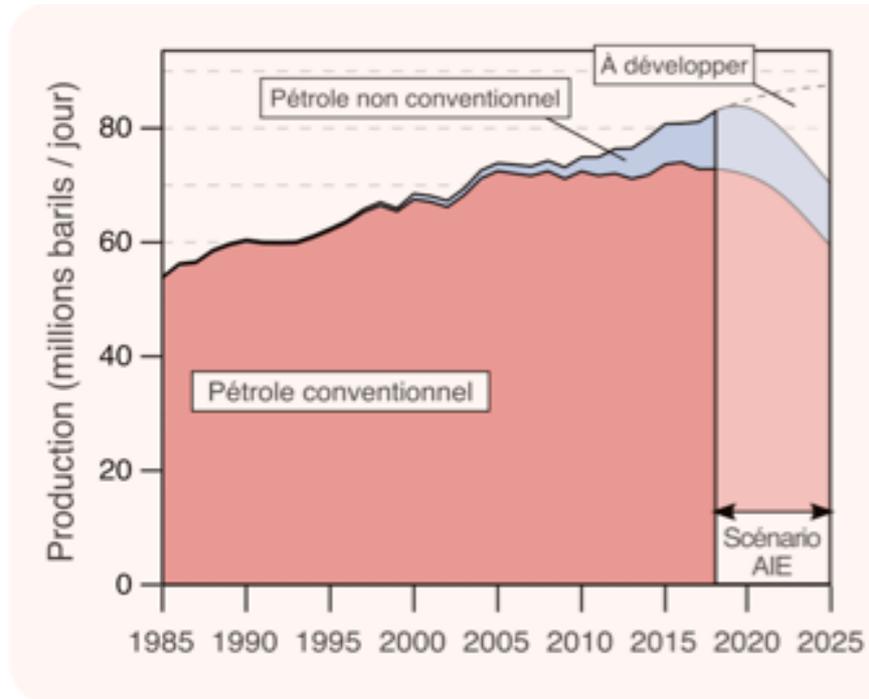


Extrait de l'édito du ministre : « Aujourd'hui le contexte a changé. La pression accrue sur les ressources naturelles comme l'eau, les sols ou la biodiversité, qui compromet à terme, la pérennité de notre agriculture européenne, le changement climatique, les crises sanitaires ou encore la prise en compte du bien-être animal sont autant de problématiques qui nécessitent de repenser l'agriculture, et donc les politiques qui l'accompagnent. »

Impact du changement climatique sur l'indice d'humidité relative des sols



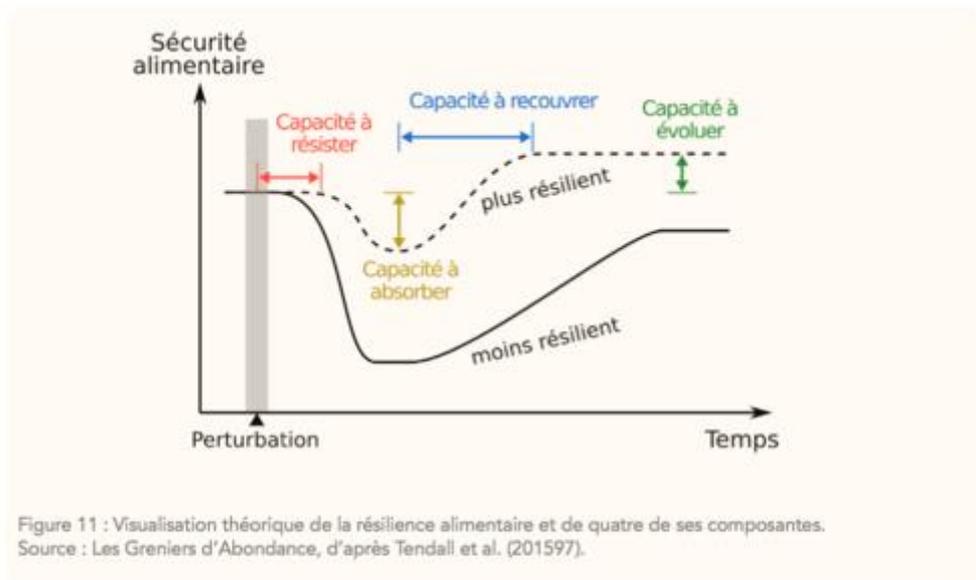
Evolution de la production de pétrole dans le monde (source : Agence Internationale de l'Energie qui travaille pour les producteurs de pétrole)



La production stagne depuis 2008 et commence à baisser en 2020

Autre extrait de l'édito du ministre : « Comme tous les sept ans, la Commission européenne a proposé de nouvelles règles pour la PAC pour les années à venir 2021-2027. Elle fixe trois objectifs principaux : le développement d'un secteur compétitif, **résilient** et diversifié, garantissant la sécurité alimentaire, le renforcement de l'action pour le climat et la protection de l'environnement, et la consolidation du tissu socio-économique des zones rurales. »

Focus sur la notion de résilience :



Résilience : capacité d'un système à maintenir ou retrouver ses fonctions essentielles lorsqu'il est soumis à une perturbation.

Source : Les Greniers d'Abondance

Calcul de la résilience du territoire de la CCLB à partir de l'outil CRATER

Diagnostic du système alimentaire ② CC DES LUYS EN BÉARN

 28 341
habitants

 52 467
ha

 34 903
ha agricoles



PRODUCTION / BESOINS

Production **suffisante** pour couvrir tous les besoins

[Détails et leviers d'action](#)

10/10



PRATIQUES AGRICOLES

Part de SAU en BIO inférieure à la moyenne française et pratiques agricoles **préjudiciables** à la biodiversité

[Détails et leviers d'action](#)

3/10



POPULATION AGRICOLE

Population agricole en **proportion plus élevée** que la moyenne française mais en **déclin**

[Détails et leviers d'action](#)

8/10

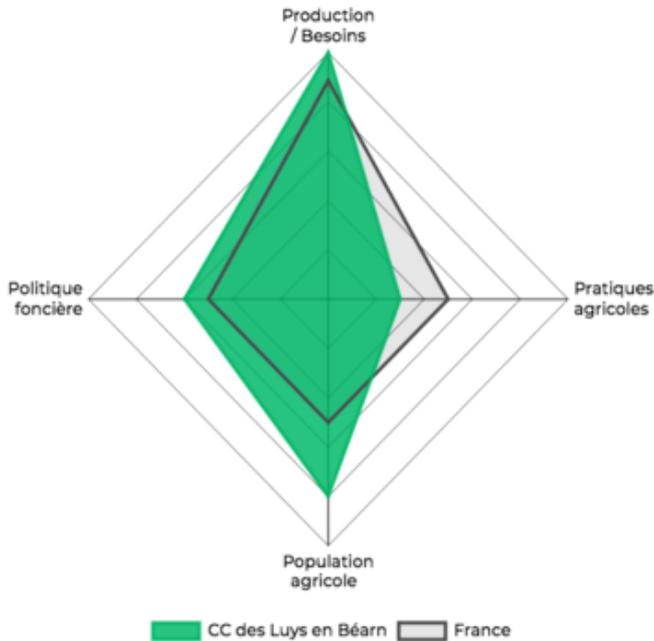


POLITIQUE FONCIÈRE

La surface agricole par habitant est **suffisante** pour le régime actuel mais l'objectif ZAN n'a pas été atteint entre 2011 et 2016

[Détails et leviers d'action](#)

6/10



im
PAC!
tons!

Les Amis
de la Terre Nord Béarn
» MOBILISER RESISTER TRANSFORMER

NOURRIR LE NORD BÉARN ET SES PAYSANS



**DÉBAT PUBLIC
SUR L'AGRICULTURE
ET L'ALIMENTATION**

**23 OCTOBRE 2020 - 20H
SALLE DU FOYER RURAL D'ARZACQ**